

Congo Terminal

Signature d'une convention pour la formation des étudiants par l'alternance

Dans le cadre du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises, la société Congo Terminal, filiale du groupe Bolloré et concessionnaire du terminal à conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire, s'est engagée dans la formation par l'alternance des jeunes étudiants congolais. Cela s'est formellement concrétisé par la signature d'une convention de partenariat, le 7 août 2014, avec quatre écoles de formation supérieure et professionnelle de la commune de Pointe-Noire.

Crée en juillet 2009 avec, au départ, environ 250 agents, la société Congo Terminal emploie, actuellement, près de 675 personnes, avec l'ambition d'arriver, à terme, à 1200 salariés. Avec une telle croissance, la société a mis en place une politique forte de ressources humaines, puisque nécessitant de nombreuses compétences capables de favoriser sa croissance et son développement.

C'est donc dans ce contexte que Congo Terminal a initié et signé, sous la houlette de son Directeur général, M. Michel Antonelli, un partenariat avec quatre Ecoles/instituts de formation professionnelle et/ou technique de Pointe-Noire.

Ces écoles ont été sélectionnées sur la base de la qualité de leur formation, de leur projet pédagogique et de leur notoriété. Il s'agit de l'Institut Ucac-Icam (ex-Istac), de l'École supérieure de technologie du Littoral, de l'École supérieure de commerce et de gestion (D.g.c Congo), et, enfin, du Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa) en mécanique auto, une école

de la Chambre de commerce de Pointe-Noire.

Cette convention de partenariat a pour objet, de favoriser une meilleure insertion professionnelle des jeunes formés dans ces écoles, à travers l'acceptation en stage (alternance), puis, éventuellement, leur recrutement au sein de l'entreprise où



Michel Antonelli et le ministre Coussoud-Mavoungou.



Les signataires de la convention.

ils pourront faire carrière. Cette politique intègre tout à fait celle du groupe Bolloré qui a fait du développement actif des territoires dans lesquels il est implanté, l'un des principaux axes de développement de sa politique R.s.e. « Notre responsabilité sociétale est de favoriser les talents par la formation et donc de donner la possibilité aux étudiants de trouver de l'emploi. C'est pourquoi il nous a semblé important de formaliser la coopération avec ces écoles, d'officialiser un partenariat déjà actif avec les établissements dont nous prenons les stagiaires. Nous

avons associé le Gouvernement à cet acte, par le biais du Ministre ici présent, qui est la tutelle des activités de Congo Terminal dans le port», a relevé M. Michel Antonelli.

A tour de rôle, M. Didier Mavouenzela, Président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, M. Dinassa Kilendo, Directeur général délégué de D.g.c-Congo, et M. Servet Biyoko, Directeur général adjoint d'E.s.t-Littoral, ont remercié Congo Terminal pour cette initiative. Entendu que la signature de cette convention garantit l'alternance et donc des connaissances pratiques aux étudiants de leurs écoles respectives. Un cadre relationnel gagnant-gagnant qui, d'une part, permettra à Congo Terminal de s'assurer les compétences dont il a besoin et, d'autre part, aux écoles d'optimiser le processus de spécialisation dans la formation de leurs étudiants. Dans le même élan et dans une métaphore bien à propos, le Ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a précisé: «Avec la signature de ce partenariat, Congo Terminal marque le terminal de la théorie seule, pour la lier à la pratique. Monsieur le Dg de Congo Terminal, votre volonté de donner une autre dynamique à la formation de nos jeunes étudiants est tout à fait remarquable. Vous avez tracé le chemin que d'autres entreprises devront suivre». Plus largement, Congo Terminal poursuit, à travers ce partenariat, l'objectif de contribuer à l'amélioration des conditions des familles et des communautés dont ces derniers dépendent.

Paul TCHOMVO